



ASSEMBLEE PAROISSIALE DE SIERRE KIRCHGEMEINDEVERSAMMLUNG SIDERS

14.03.2024 – 20H

ORDRE DU JOUR - TRAKTANDEN

1. Ouverture de l'Assemblée
Eröffnung der Kirchgemeindeversammlung
2. Déclaration de foi de l'EREV
Glaubensbekenntnis der ERKW
3. Méditation et prière
Andacht und Gebet
4. Procès-verbaux des assemblées du 16.03.2023 et du 17.09.2023
Protokolle der Versammlungen vom 16.03.2023 und 17.09.2023
5. Rapports statutaires
Statutarische Berichte
6. Comptes 2023 et rapport des vérificateurs
Rechnung 2023 und Revisorenbericht
7. Accès handicapé à la salle de paroisse
Barrierefreier Zugang zum Kirchgemeindehaus
8. Informations
Informationen
9. Message du Conseil Synodal
Ansprache des Synodalrates
10. Divers, vœux de l'assemblée
Verschiedenes, Wünsche der Versammlung



Église réformée
évangélique du Valais
Evangelisch-reformierte
Kirche des Wallis

Paroisse de Sierre
Kirchgemeinde Siders

Procès-Verbal de l'Assemblée Ordinaire Jeudi 16 mars 2023 à 20:00 À la salle de paroisse de Sierre

Trente-trois personnes ont répondu à l'invitation du Conseil de paroisse publiée à temps dans le Journal "Protestant n° 33" mars-mai 2023.

Membres du Conseil de paroisse présents :

Delphine Dütschler, Josiane Koueguem, Beatrice Zufferey, Sonja Koss, Pascal Vittoz et Gilles Cavin, pasteur francophone.

Les personnes suivantes se sont excusées :

Murielle Landry, conseillère de paroisse, Leo et Mattie De Viet, Marianne Kuhn, Rémy Fankhauser, Hanni Nyffeler et Claude Pellet.

1. Ouverture de l'Assemblée de Paroisse

La présidente de l'Assemblée de paroisse, Agnes Zollinger (AZ), ouvre l'assemblée ordinaire 2023 de la paroisse, convoquée conformément aux statuts.

Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes qui manifestent ainsi leur intérêt pour les affaires de la paroisse.

La présidente déclare l'assemblée apte à délibérer. Elle demande que les personnes qui souhaitent prendre la parole s'annoncent par leur nom.

Deux scrutateurs sont désignés : Käthi Hölzer et Erhard Saur.

Le secrétaire de l'Assemblée de paroisse, Rémy Fankhauser, étant absent pour des raisons de santé, le procès-verbal de l'assemblée de printemps sera exceptionnellement rédigé par Sabrina Roch.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Déclaration de Foi de l'EREV

Lecture de la déclaration de foi en français et en allemand par AZ.

3. Méditation et Prière

Gilles Cavin partage une interprétation du psaume 36 par Christian Vez qui l'a intitulé « Accueillis dans le spa divin ». Prenant en compte son aisance en allemand, il énonce sa méditation en français mais invite l'assemblée à entonner tous en chœur en allemand le cantique 247.

4. Procès-verbaux des Assemblées ordinaire et extraordinaire de 2022

Les procès-verbaux des assemblées paroissiales ordinaire et extraordinaire du 17.03.2022 et du 18.09.2022 ont été publiés sur Internet.

AZ soumet indépendamment chacun des procès-verbaux à l'assemblée.

Sans remarque ou opposition, **le PV de l'assemblée du 17 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.** De même, sans demande de précision ou autres, **le PV de l'Assemblée de paroisse extraordinaire du 18 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.**

5. Rapports statutaires

Les rapports statutaires de la Paroisse de Sierre relatifs à l'année 2022 sont lus par Delphine Dütschler (DD), présidente du Conseil de paroisse de Sierre, par Pascal Vittoz (PV), conseiller paroissial responsable des bâtiments, pour justement la partie sur les bâtiments, par Gilles Cavin (GC), pasteur francophone de la paroisse, pour les diverses activités, et par Josiane Koueguem (JK) pour ce qui concerne les finances.

Pour information, pour la suite de l'année scolaire 2022-2023, les « Kirchlicher Unterricht » seront données par la Pasteure Andrea Sterzinger jusqu'à fin juin 2023.

DD adresse ses remerciements aux membres du Conseil de paroisse ainsi qu'au Bureau de l'assemblée pour la collaboration partagée et les échanges toujours possibles.

Les rapports 2022 du Conseil de paroisse sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

6. Comptes 2022 et Rapport des Vérificateurs

L'assemblée a pu prendre connaissance des comptes 2022 soit sur dossiers déposés au temple soit sur le site internet.

AZ remercie Florian Vetsch pour son travail et donne la parole à Josiane Koueguem (JK), trésorière de la paroisse, pour la présentation des comptes 2022.

JK propose une présentation succincte avec uniquement les points saillants des comptes 2022.

Comptes exploitation « Culte »

Pour le budget 2022, les *frais d'exploitation* ont été budgétisés à CHF 83'000.-. Cependant, bien que le coût de l'énergie ait augmenté de 30%, cette augmentation a été compensée par le fait que la paroisse n'ait pas eu besoin d'utiliser la ligne budgétaire 4020 *Immobilier secteur Culte*. Ainsi, les *frais d'exploitation* effectifs se montent à CHF 79'000.- et en découle un résultat positif, CHF 3'037.84, par rapport au budget 2022.

Le budget 2022 prévoyait des *recettes de culte* de CHF 260'000.- mais en raison de la ristourne d'une partie des salaires dévolus au poste germanophone due au départ de Stephan Dreyer à la fin août 2022 et de l'augmentation des dons, pour laquelle JK remercie vivement les membres de l'assemblée, le total des *recettes de culte* se montent à CHF 276'962.50, soit CHF 16'962.50 de plus que budgétisés.

Comptes exploitation « Autres Secteurs »

Les *frais personnel* étaient budgétisés à CHF 47'500.- mais à nouveau en raison du départ du pasteur germanophone fin août, les montants des salaires ainsi que des charges sociales ont diminué et portent les *frais personnel* à CHF 41'517,65 soit CHF 5'982.35 de moins que budgétisés.

Concernant les *bâtiments*, des frais à hauteur de CHF 16'361.89 au lieu des CHF 12'700.- budgétisés, soit CHF 3037.84 de plus, sont dus à divers travaux. En effet, des actes de vandalisme au bâtiment de Pflanzette ont nécessité des réparations. Des rénovations étant nécessaires, le Conseil de Paroisse en a profité pour changer la porte ainsi que les fenêtres. En outre, dans le jardin au fond de la cours, des travaux d'extérieur ont été réalisés par une entreprise de paysagisme. À Icogne, quelques travaux plus onéreux que budgétisés ont aussi été nécessaires.

Par contre, le CP a décidé de ne pas alimenter en 2022 le *Fonds de rénovation consolidé de Plantzette, Icogne, Paroisse* malgré la prévision. Il n'a ainsi pas été utile de solliciter le *Fonds du Jubilé*.

Ainsi, principalement en raison de l'absence de pasteur germanophone de septembre à décembre et des nombreux dons des paroissiens, les comptes 2022 sont bouclés avec un excédent de recettes de CHF 14'388.98 au lieu des CHF 1'400.- budgétisés.

JK termine sa présentation en remerciement à nouveau chaleureusement les paroissiens pour leur générosité.

Rapport des réviseurs

Les comptes 2022 ont été vérifiés rigoureusement par les réviseurs Lea Rittiner et Erhard Saur. Le rapport de vérification des comptes 2022 est lu en français par Erhard Saur et projeté à l'écran en allemand. Y est fait le constat d'une comptabilité tenue de manière professionnelle par Florian Vetsch et de comptes documentés de manière parfaite et transparente.

Les réviseurs proposent de donner décharge tant au caissier Florian Vetsch qu'au Conseil de Paroisse.

AZ remercie les réviseurs et propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2022 et de donner décharge à Florian Vetsch, à la trésorière JK et au Conseil de paroisse.

Les comptes 2022 sont acceptés à l'unanimité et décharge est donnée au caissier, à la trésorière ainsi qu'au Conseil de paroisse.

7. Election au poste pastoral germanophone

AZ se réjouit de compte la candidate au poste pastoral germanophone parmi l'assemblée.

Depuis fin août 2022, la paroisse est restée sans pasteur germanophone. Dans le cadre de la procédure de repourvue de poste, la Commission de Présentation a reçu deux candidatures. Après analyse, la commission s'est décidée à proposer Andrea Sterzinger au poste pastoral germanophone.

AZ invite la candidate à se présenter à l'assemblée avant l'élection.

Andrea Sterzinger (AS) prend la parole, secondée par Sonja Koss pour la traduction en français. AS partage une courte vision de sa biographie. Née en 1962, elle vient de Cobourg dans la région de la Bavière en Allemagne, tout comme le Pasteur Tillmann Luther. Ils ont d'ailleurs déjà été bons collègues.

AS a effectué ses études de théologie réformée à Heidelberg puis a suivi, durant une année, des études de théologie œcuménique en Israël. De voir les lieux de la Bible fut pour elle un privilège rendu possible grâce à une bourse d'études. De retour en Allemagne, AS a étudié Luther et a terminé ses études en Bavière.

Durant cinq ans, AS a travaillé en Tanzanie en Afrique de l'Est pour la formation des diacres. Ce fut une très belle période là-bas durant laquelle elle a ses enfants. À son retour en Allemagne, elle a travaillé à l'école pour les cours d'enseignement religieux qui sont notés et ce même au collège. Depuis 2015 et jusqu'en 2018, AS travaille comme pasteure dans une paroisse à Cobourg.

Sa fille ainée vivant et travaillant à Genève, AS a fait le choix de se rapprocher d'elle, raison pour laquelle elle prend en 2018 un poste de pasteure au sein de l'Eglise Evangélique Réformée du Canton de Fribourg jusqu'au début 2022. Depuis mars 2022, elle travaille pour l'Eglise Bernoise qu'elle choisit de quitter après une année pour des raisons familiales. En effet, son compagnon est originaire du Valais et souhaite y revenir.

AS est contente d'être présente à cette assemblée de paroisse et se réjouit d'être pasteure dans la Paroisse de Sierre à 50%. En outre, elle devrait assumer un 25% à la Paroisse de Viège ainsi qu'un 25% au sein de la Communauté de Leukerbad.

AZ donne la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Pascal Badoux demande si une année de suffragance est prévue.

GC informe que l'année de suffragance est de mise lorsque le ministre ne provient pas d'une Eglise suisse ou dans le cadre du parcours de consécration ou d'un premier poste, comme cela a été le cas pour Stephan Dreyer. AS ayant travaillé pour les Eglises de Fribourg et Berne, elle n'est pas soumise à une année de suffragance mais au temps d'essai tel que le prévoit le code du travail.

L'assemblée de paroisse procède à l'élection de la candidate Andrea Sterzinger qui se fait par bulletin secret sur lequel les paroissiens doivent écrire le prénom et nom de la candidate s'ils la souhaitent comme pasteure ou rien si ce n'est pas le cas.

Pendant le dépouillement et le décompte des voix, AZ propose de passer au point 9. Message du Conseil Synodal.

9. Message du Conseil Synodal

GC, pasteur francophone de la paroisse, change alors de casquette pour celle de président du CS. En effet, malheureusement, aucun autre conseiller synodal n'a pu venir à cette assemblée en raison de la tenue d'autres assemblées de paroisse, dont une à Monthey également avec une élection, celle de la Pasteure Agnès Thuégaz qui quittera vraisemblablement la Paroisse du Coude du Rhône.

Débutant ce printemps la 4^{ème} année de sa période, le Conseil Synodal est enfin au complet avec sept membres suite à l'élection de David Barbieri qui reprend le Dicastère Terre Nouvelle ainsi que divers mandats du Dicastère Diaconie.

Le CS a entamé une réflexion sur divers chantiers dont *l'Évangélisation*, thématique qui a été traité lors des Assises des Conseils de paroisse en janvier 2023. Il a été question de la manière d'entrer en contact avec les personnes plus éloignées de la paroisse, de réfléchir aux activités adaptées pour élargir le cercle de la communauté, jeter des ponts. Il a été souligné l'importance de lancer des initiatives qui peuvent certes provenir du Conseil Synodal et du Conseil de paroisse mais également des paroissiens.

La deuxième thématique abordée lors de ces Assises est le *Financement* avec la pris en compte de l'avenir incertain bien que l'Eglise et ses paroisses puissent être rassurées par la proposition de nouvelle Constitution du Valais qui sera soumis au peuple et qui garantit pour quelques années encore leur financement. Lors de la réflexion, s'est dessiné un projet de Fonds cantonal pour récolter des dons ou legs importants. En effet, actuellement, lorsqu'une paroisse touche un gros don ou un legs, elle court le risque que les communes exigent d'elle d'utiliser cet argent avant qu'elles ne lui accordent des subventions. À noter qu'à Sierre, le *Fonds du Jubilé* remplit déjà cette fonction.

En 2022, le CS a pris la décision de ne plus faire appel à une assurance perte de gain pour assurer son personnel en cas de maladie mais de créer une autoassurance. En effet, les frais de remplacement sont bien moindres que les indemnités versées par l'assurance perte de gain mais ses primes annuelles auraient passé de CHF 35'000.- à CHF 80'000.- en 2023. Avec l'autoassurance Perte de Gain de l'EREV, les paroisses paient dans un premier temps les mêmes montants que jusqu'à maintenant mais dans 3-4 ans ils diminueront dès lors que le Fonds APG aura atteint un montant minimal nécessaire.

GC annonce que prochain Synode de l'EREV aura lieu le 29 avril 2023 à Montana. À cette occasion, diverses élections complémentaires auront lieu. Pour la vice-présidence du Synode, le candidat Olivier Mouthon se présente tandis que pour la Commission de Recours, Sylvie Fracheboud se porte candidate. Le Synode se terminera par le culte à 16h00 auquel est invitée l'assistance.

GC informe qu'AS a déjà été élue le 15 mars 2023 à la Paroisse de Viège pour un 25%.

7. Election au poste pastoral germanophone

Käthi Hölzer et Erhard Saur ayant dépouillé les bulletins, ils annoncent 31 bulletins en faveur d'Andrea Sterzinger sur 33 bulletins entrés.

Andrea Sterzinger est ainsi élue à la majorité absolue pasteure germanophone à 50% à la Paroisse de Sierre.

Sous les applaudissements de l'assemblée, AZ souhaite la bienvenue à nouvelle pasteure, AS.

8. Informations

Avenir des bâtiments

Pascal Vittoz donne une information sur les réflexions du Conseil de paroisse portant sur les bâtiments de la paroisse.

Un premier projet déjà bien avancé consisterait à remédier au manque d'accès pour les personnes en situation d'handicap, En effet, seul l'accès au temple est possible en chaise roulante. Ainsi, le Conseil de paroisse envisage la création d'un accès pour les personnes handicapées grâce à une rampe qui s'étendrait du temple à la maison de paroisse en passant derrière le muret où le terrain est à l'abandon car difficile à travailler. Le budget pour ces travaux se monterait à CHF 60'000.- mais la paroisse pourrait compter sur les subsides du canton qui devrait couvrir la moitié des frais.

Il s'agit d'une première étape car, comme relevé par l'assemblée, la salle de paroisse ne serait toujours pas accessible pour les personnes handicapées. Néanmoins, la rampe permettrait déjà d'accéder facilement au rez-de-chaussée du bâtiment où ont lieu les rencontres de divers groupes.

Pour l'instant, le Conseil de paroisse n'a pas entrepris les démarches pour la deuxième étape. Il envisage cependant un fauteuil électrique pour la cage d'escaliers afin de permettre l'accès à la salle de paroisse. Le projet d'une installation extérieure a d'ores et déjà été abandonné car elle serait à l'épreuve des intempéries et ses coûts d'entretien seraient trop élevés.

Avant de débiter les travaux, le projet pour la rampe sera soumis au vote probablement lors d'une Assemblée de paroisse extraordinaire.

Le deuxième projet est à ses balbutiements mais concerne le constat de divers problèmes auxquels il faut remédier. Il s'agit de grosses pertes thermiques par les toits avec en plus un chauffage qui devient désuet. Le Conseil de paroisse envisage donc d'isoler les toits et de les équiper de panneaux solaires ainsi que d'installer une pompe à chaleur. Concernant les panneaux solaires, 300 m² de toiture peuvent en être pourvus, d'autant plus qu'une bonne partie des toits est très bien orientée. Les coûts pour l'isolation des toits et l'installation des panneaux solaires se monteraient à environ CHF 300'000.- mais sans compter les subventions cantonales et fédérales. La nouvelle installation pourrait occasionner un revenu de CHF 6'000.- par année. Il peut être encore envisagé d'installer des panneaux photovoltaïques pour l'électricité et des panneaux thermiques pour l'eau.

Lors de la visite des bâtiments par l'architecte, ce dernier a également relevé que le bâtiment est très mal construit au niveau sismique, raison pour laquelle une réflexion pour le renforcement sismique de la maison de paroisse devra également être menée.

10. Divers, Vœux de l'Assemblée

Philippe Badoux s'enquiert de l'avenir du bâtiment de Planzette.

DD informe que le CP travaille activement à chercher de nouveaux locataires. C'est d'ailleurs en bonne voie puisqu'il y a déjà eu deux visites avec une demande de plan afin d'évaluer si des bureaux y sont aménageables.

Monique Glardon remercie le Conseil de paroisse ainsi que la famille du pasteur pour tout ce qui est fait dans la paroisse.

GC rappelle la possibilité de commander des roses équitables pour le samedi 18 mars 2023 car il y en a encore assez.

AZ remercie le Conseil de paroisse, les conseillers et le Pasteur Gilles Cavin, toutes les personnes engagées ainsi que celles présentes à l'assemblée.

AZ clôt l'assemblée à 21h35 et invite tous les participants à une verrée organisée par le Conseil de paroisse.

La Présidente
de l'Assemblée de Paroisse

Agnes Zollinger

Pour le Secrétaire

Sabrina Roch

Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse extraordinaire du 17 septembre 2023 à 11 h Temple de Sierre

L'invitation du conseil paroissial a été publiée dans le "Protestant" de septembre-novembre 2023 et sur le site internet de la paroisse. 33 personnes sont réunies.

Les membres du conseil paroissial présents : Josiane Koueguem, Delphine Dütschler, Sonja Koss, Pascal Vittoz, Béatrice Zufferey, Andrea Sterzinger et Gilles Cavin.

Les personnes suivantes se sont excusées : Christiane Blanc, Murielle Landry-Nanchen, Cathy Holzer, Léa Rittiner.

Une liste de présence est remplie.

1. Ouverture de l'assemblée générale

La présidente de la paroisse, Mme Agnès Zollinger, ouvre cette assemblée générale extraordinaire 2023, qui a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais par notre organe d'informations « Protestant ».

Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Elle suggère que les personnes qui désireraient une traduction en français ou en allemand n'hésitent pas à le demander.

Un scrutateur est désigné : Philippe Badoux.

2. Budget 2024

Le budget 2024 est le point central de cette assemblée et a été distribué aux membres de l'assemblée en français et en allemand.

Mme Zollinger demande à Mme Josiane Koueguem de présenter le budget à l'assemblée.

Mme Koueguem, trésorière du conseil de paroisse, présente le budget 2024, divisé en un secteur « Culte » et un secteur « Autres ».

Poste du secteur Culte

La présentation se borne à la présentation des modifications prévues par rapport à 2023. La charge salariale passe à un taux de 150 % pour les postes ministériels, avec pour résultat un déficit de CHF 58'600.-. Les charges énergétiques ont été adaptées en raison des évolutions de coûts connues. Les frais immobiliers ont également été adaptés, car le budget 2022 était en la matière trop modeste ; il n'y a pas de frais de travaux prévus, seuls des frais d'études pour travaux futurs ont été intégrés. Ce poste prévoit un excédent de charges de CHF 58'600.-, en tenant compte de subventions des pouvoirs publics.

Poste autres secteurs

Pas de travaux prévus non plus au budget. Une mention pour les contributions volontaires, imputables à la Paroisse de Sierre, et qui restent appréciées. Au poste des recettes diverses, une erreur s'est glissée et sera corrigée. Une demande de soutien est sinon prévue auprès de la Fondation du Jubilé par rapport au poste germanophone. Ce poste prévoit un excédent de recettes de CHF 56'100.-.

Le résultat global planifié prévoit un excédent de charges de CHF 2'500.- pour l'année 2024.

Remarques de l'assemblée :

1. Augmentation des frais d'énergie annoncés pour 2024 (CHF 200.-) ?
Des variations de prix à la hausse pour le courant et le gaz étaient attendus en 2023 (le coût de l'eau restant stable). Lors de l'élaboration du budget 2023, le Conseil de paroisse ne disposait pas encore d'informations assez fiables pour planifier cette hausse des coûts. Il faut également relever que la consommation électrique s'est réduite de quelques 20 % au cours de l'année 2022. Il faut également souligner que la consommation énergétique peut sensiblement varier selon les températures hivernales. La correction de CHF 200.- prévue en 2024 est donc raisonnable.
2. Participation financière des communes politiques : les montants sont restés plus ou moins stables, mais la population a augmenté. Une mise à jour des données est-elle prévue ?
Les communes ont été consultées et des données sont fournies à fin juin de chaque année. On observe une légère augmentation des personnes de confession protestante. Les conventions avec les communes de notre paroisse, qui sont renégociées tous les quatre ans, nous sont aussi favorables (CHF 140.- par protestant déclaré, excepté pour Sierre qui verse un montant forfaitaire très correct) et leurs contributions permettent d'équilibrer le poste « Secteur culte ». La paroisse couvre de plus globalement ses coûts. Il n'y a donc pas lieu de modifier quoi que ce soit pour le moment.
Il faut enfin mentionner la nouvelle constitution valaisanne, qui, si elle venait à être acceptée, changerait radicalement le système avec un financement direct par l'État.
En outre, il est important que les nouveaux habitants puissent également être enregistrés quant à leur confession et l'Eglise protestante lutte présentement pour que le projet de ne plus demander la confession des nouveaux arrivants dans les communes du Haut-Valais ne soit pas mis en place.
3. Le fait de se déclarer protestant, avec le montant de CHF 140.- provenant des communes (sauf Sierre), a-t-il une influence sur la charge fiscale des protestants ?
Non, ce montant est intégré aux dépenses générales des communes.

Mme Zollinger propose à l'Assemblée d'adopter le budget à main levée.

Votes favorables : 25

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le budget est accepté à l'unanimité par l'assemblée et figure en annexe au PV.

3. Divers

Mme Danièle Golliez présente une nouvelle activité, mettant l'accent sur la créativité manuelle pour confectionner des petits objets utiles dans la vie courante. Une séance d'information pour les intéressés aura lieu le 16 octobre à 19h00. Ces ateliers sont prévus à la base sur une durée de deux heures, permettant de finir les objets qui auront été commencés au début de chaque séance.

Mme Delphine Dütschler donne une information sur la fête de l'Avent 2023, qui durera quatre jours, du jeudi 7.12 au dimanche 10.12.2023. Un concert de gospel est prévu au temple, ainsi que le traditionnel tirage de bougies et des lectures de contes. Le dimanche, le culte sera bilingue, agrémenté d'un concert et une raclette sera finalement servie dans la grande salle, avec des activités pour les petits.

Mme Zollinger remercie tous ceux qui se sont mis au service de la paroisse.

- Nos pasteurs ;
- Le conseil de paroisse ;
- Nos organistes ;
- Les personnes engagées dans les différentes activités de la paroisse et qui la rendent vivante.

Avec ces mots, Mme Zollinger clôt la réunion à 11h30. Un apéritif devant le temple est organisé par le conseil de paroisse.

Pour le procès-verbal : Rémy Fankhauser
29.09.2023

La Présidente de l'Assemblée de paroisse

Agnès Zollinger

Rapport du Conseil de paroisse pour l'année 2023

Structure et organisation

Conseil de paroisse

Lors de l'assemblée de paroisse du 16 mars 2023, la pasteure Andrea Sterzinger, a été élue au poste de pasteure germanophone, à un taux horaire de 50%. Son entrée en fonction a été fixée au 1^{er} juin 2023 et le culte d'installation a été célébré le dimanche 4 juin 2023. Le conseil a par conséquent fonctionné au complet depuis cette date.

Pendant les 5 premiers mois de l'année, le Conseil de paroisse a essayé de pallier au mieux le manque d'un pasteur germanophone. Il tient à remercier particulièrement le pasteur Christoph Gysel et Madame Käthi Hölzer pour leur présence et leur aide tout au long de l'année écoulée.

La collaboration entre le Pasteur Gilles Cavin et Sabrina Gay-Roch, engagée par le Conseil synodal à 20% dans notre paroisse pour effectuer des tâches administratives, fonctionne bien.

Bâtiments

Une année calme pour les bâtiments de la paroisse, sans travaux conséquents. Les principaux coûts ont été la taille des arbres entre le temple et la maison de paroisse et le changement du tableau électrique de la chapelle de Chandolin. En effet, lors du contrôle officiel en 2021, l'état de cette installation avait été qualifié de catastrophique. Nous avons craint de devoir aussi changer le chauffage, mais finalement, le rapport était un peu exagéré et seul le tableau électrique avait besoin d'être modernisé.

Un éventuel futur locataire du collège de Plantzette, suite au départ des écoles sierroises prévu en 2025, a demandé des plans pour évaluer si le bâtiment correspondait à ses besoins. Ne pouvant trouver les plans d'origine, nous avons mandaté un architecte pour redessiner les plans des surfaces intérieures.

Le projet d'aménagements pour rendre la maison de paroisse accessible aux handicapés a pris beaucoup de retard, l'architecte mandaté n'ayant pas donné les informations nécessaires dans les délais convenus (plus de 5 mois de retard).

Pour le reste, différentes interventions modestes pour réparer ou entretenir les chauffages, à Icogne, Plantzette et entre le temple et la maison de paroisse.

Activités Enfance & Jeunes

Commission Jeunesse

À deux reprises durant l'été 2023, les paroisses de Sierre et Sion ont organisé ensemble des journées d'activités pour les enfants de 5 à 12 ans. Elles ont eu lieu du 10 au 13 juillet et les 14 et 15 août, sur le thème des « Héros de la Bible ». Nous avons décidé de proposer deux périodes différentes afin d'offrir plus de possibilités de participer aux familles, et aussi pour donner l'occasion à certains enfants de se revoir, lors du dernier jour notamment.

Durant ces quelques jours, nous avons vécu des activités variées, entre randonnées, activités artistiques et ludiques. Le mardi 15 août, dernier jour des activités, les enfants ont concocté une agape de clôture festive, où les parents étaient conviés. Ce sympathique goûter en plein air a été très apprécié par les participants.

Tous les trajets se sont déroulés à pied, en train, en bus ou en téléphérique. Chaque journée d'activité a été ponctuée de jeux, d'histoires bibliques et de bricolages. Sur les six jours, plus de 60 enfants ont participé aux activités - une dizaine environ chaque jour - dont une participation majoritaire de Sierre.

Le bilan de ces activités est positif, tant par la bonne participation des enfants, que l'on retrouve d'une année à l'autre, que par la collaboration fructueuse entre les paroisses. Néanmoins, des questions concrètes se posent : les activités reposent sur un petit noyau de personnes et peu de parents sont prêts à s'engager pour nous accompagner lors de ces journées. Cela pourrait créer une situation tendue, un manque de réserve dans l'accompagnement en cas de maladie ou de forte affluence par exemple. D'autant plus lorsque certains enfants présentent des difficultés comportementales, ce qui rend la gestion du groupe et la bonne conduite des activités plus compliquée.

Catéchisme

Depuis septembre 2021, le catéchisme pour Sierre et Crans-Montana est organisé et animé par notre paroisse. Les rencontres se font dans les locaux à Sierre, le vendredi soir, sauf lors de week-ends ou sorties extraordinaires.

En mai 2023, 3 catéchumènes (1 de Sierre et 2 de Crans-Montana) ont confirmé leur baptême lors du culte de Pentecôte à Crans-Montana.

A la rentrée scolaire 2023, 12 catéchumènes étaient inscrits pour la nouvelle année de catéchisme. Il y a 7 catéchumènes en 3e année, 2 catéchumènes en 2e année et 3 catéchumènes en 1er année. Au fil des rencontres, ils explorent des textes bibliques et des thématiques théologiques en lien avec les quatre éléments.

Lors des rencontres, les adolescents sont invités à non seulement acquérir des connaissances mais aussi à s'initier à la pratique spirituelle par la prière, la méditation de textes bibliques, le partage et le chant. Ces moments se vivent dans le temple.

La paroisse a redébuté une collaboration avec celle de Sion en proposant aux jeunes de vivre une journée en septembre 2023 et un week-end en janvier 2024. L'objectif est de permettre aux catéchumènes de faire connaissance en vue d'activités communes après les confirmations.

Enfance

Le culte de l'enfance est suivi par 10 enfants âgés de 6 à 10 ans. Les membres du groupe se connaissent bien, ce qui favorise l'esprit d'équipe. En mai 2023, les familles se sont réunies au Labyrinthe Aventure à Evionnaz pour une journée festive et conviviale. En 2024, les familles seront conviées à une journée cantonale à Martigny.

Au début de l'année scolaire 2023-2024, les enfants ont débuté un nouveau parcours biblique en suivant le personnage de Moïse. Les rencontres ont lieu le vendredi en fin de journée. Traditionnellement, elles débutent au temple avec la narration de l'histoire biblique, des chants et une discussion sur le thème proposé. Ce moment est suivi par un bricolage ou une autre activité à la salle de paroisse pour se terminer enfin au temple par la prière et le Notre Père gestué. L'objectif de ces deux moments au temple et de familiariser les enfants à ce lieu dans lequel la communauté se rassemble semaine après semaine. Il permet aussi une atmosphère qui aide à faire place à Dieu dans la vie de chacune et chacun.

Les enfants ont participé activement à la fête de Noël avec des chants et la saynète qu'ils ont préparés. Cette année le rendu était particulièrement de qualité. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir, partagé par celles et ceux qui sont venus les écouter.

Activités Adultes

L'offre pour les adultes est fournie et propose une grande diversité d'activités.

Séniors

Le groupe des séniors se porte à merveille. Des rencontres mensuelles proposent des sorties, visites, conférences ou repas. Les rencontres sont largement suivies par les aînés de notre paroisse. Au mois de juin, il y a toujours la sortie tant attendue. En 2023, 43 personnes ont pris part à l'excursion sur le lac Brenet.

Le Conseil de paroisse peut compter sur l'équipe d'animation composée de Christiane Blanc, Käthy Hölzer et Erika Comby, qui ne ménagent pas leur énergie et leurs idées pour proposer des activités attrayantes.

Question théologique, Atelier biblique, En marche et Parlons-en !

La paroisse propose régulièrement quatre activités de réflexion à partir de thématiques théologiques, existentielles ou de textes bibliques.

Question théologique rassemble entre 6 et 12 personnes autour de thèmes variés. Le pasteur se confronte au défi d'accueillir chacun avec ses attentes et ses connaissances propres. L'objectif de ces rencontres n'est pas de faire de la théologie de haut vol, mais de permettre de faire un lien entre des concepts théologiques et l'existence.

L'atelier biblique peine à se renouveler, et plusieurs fois cette année les rencontres ont dû être annulées faute d'un nombre suffisant de participants. A moyen terme se pose la question de la viabilité de ce groupe, qui se réunit le mercredi en fin d'après-midi.

En 2023, la paroisse a organisé deux fois les sorties En marche. Si la fréquentation reste modeste, entre 5 à 8 participants, le Conseil estime qu'il y a un vrai potentiel pour cette activité qui permet une approche existentielle du texte biblique au cœur de la nature. En 2024, cette activité sera proposée en français et en allemand.

Lors des soirées Parlons-en, entre 4 et 8 adultes dans la vie active se rencontrent pour discuter d'un texte biblique. Étant donné l'emploi chargé des participants, il est compliqué de pouvoir rassembler tout le monde en même temps. Il serait souhaitable pour la dynamique du groupe que quelques personnes de plus le rejoignent.

Apéro estival et café au jardin

Pendant l'été, la paroisse propose à celles et ceux qui le souhaitent de partager un moment de convivialité lors d'un apéro ou d'un café. Ces activités décontractées permettent à tout un chacun de se retrouver.

Œcuménisme

La paroisse organise avec l'Eglise catholique, l'Eglise Evangélique et l'Armée du Salut plusieurs célébrations et activités pendant l'année. Nous pouvons mentionner la célébration œcuménique pendant la semaine de prière pour l'unité des chrétiens, les soupes de Carême, la marche de la Passion le Vendredi Saint et la marche de l'Avent.

Plusieurs fois par années, les ecclésiastiques francophones des quatre Eglises se rencontrent pour préparer ces activités et échanger sur les défis de nos communautés. Cette manière de faire permet de favoriser et d'entretenir les bonnes relations qui existent entre les Eglises.

Fête de l'Avent et tirage de bougies

Pour la première année, le tirage de bougie et la fête de l'Avent ont été joints sur un week-end. Le Conseil de paroisse tire un bilan positif de la fête. Le tirage de bougie a permis à de nombreuses familles de venir et ainsi d'avoir un contact avec la paroisse. Le concert de Gospel proposé le vendredi soir a été suivi par un public de tout âge.

Si les bancs du temple le dimanche matin étaient bien garnis, le Conseil estime qu'un quart des personnes présentes ne sont pas restées pour le repas qui a suivi, ce qui est dommage. L'ambiance tout au long de la journée a été excellente et agrémentée par la musique et les contes.

Le Conseil est convaincu qu'une telle formule permet non seulement aux habitués de se retrouver, mais aussi de faire rayonner la paroisse auprès de personnes plus distantes ou qui ne la connaissent pas.

Evangélisation

Dans le cadre du chantier « Evangélisation » initié par le Conseil synodal, le Conseil de paroisse a procédé à l'évaluation des différentes activités paroissiales avec chaque responsable de groupe dans la paroisse. Il était important pour le Conseil

de faire le point sur ce dont les groupes avaient besoin pour continuer au mieux leurs activités.

Lors d'une retraite en janvier 2024, le Conseil de paroisse a repris ces évaluations afin d'avoir une image globale de l'offre paroissiale et des publics qui sont ainsi rejoints. Il souhaite poursuivre ces réflexions ces prochains mois pour favoriser les contacts avec les personnes distancées de la paroisse.

Présence sur internet et sur les réseaux sociaux

WhatsApp a peu à peu été intégré comme moyen de communication dans les groupes paroissiaux. Par exemple, pour le groupe « Bible à la maison » cela a permis aux participants d'être en contact avec la Paroisse des deux Rives et toutes les autres personnes éloignées géographiquement.

Le nombre d'abonnés à la page Facebook est en légère augmentation. Il était de 158 fin 2023, principalement de la région de Sierre (142 abonnés en 2022, donc une augmentation de 9%). Des essais de publicités sur Facebook ont eu lieu pour promouvoir le spectacle de la Marelle et la fête de paroisse. Cela a visiblement permis d'amener quelques nouveaux spectateurs à la Marelle.

Le site internet germanophone a peu à peu été remis à jour dans la deuxième partie de l'année. Pour rappel, les pages internet francophone et germanophone restent la principale source d'information fiable pour les activités paroissiales.

Cultes

La célébration du culte est une part importante de la vie communautaire de la paroisse. Depuis le départ du pasteur Stephan Dreyer en été 2022, le nombre de cultes germanophones a été revu à la baisse. Il est passé de 3 à 2 cultes par mois. Ce changement permet de mieux prendre en compte la réalité du 50% ministériel germanophone. Cela a permis une concentration de la participation de paroissiens sur moins de cultes, avec comme avantage d'avoir une communauté présente plus importante.

La fréquentation des cultes francophones s'est légèrement renforcée en 2023. Le Conseil de paroisse s'en réjouit. Par contre, il remarque que les cultes familiaux sont de moins en moins suivis par les paroissiens plus âgés. Conscient de la difficulté de rassembler tous les âges dans un culte adressé en premier lieu aux enfants, un effort sera effectué à l'avenir pour mieux inclure les adultes dans le culte. A noter aussi que ces cultes sont précédés ou suivis par un repas. Là aussi, les paroissiens plus âgés pourraient être plus présents.

Chapelle de Chandolin

Les traditionnels cultes de Vendredi Saint et d'août, suivi d'un pique-nique au couvert, ainsi que le culte de la veillée de Noël ont pu avoir lieu, comme à leur habitude, à la Chapelle de Chandolin. Les participants du culte de Vendredi Saint ont été surpris par une belle neige fraîche, obligeant à chaîner certaines voitures pour atteindre la chapelle. Ou en repartir !

Terre-Nouvelle

Béatrice Zufferey représente notre paroisse à la commission Terre Nouvelle cantonale. Elle permet ainsi au Conseil de paroisse d'être au courant de l'actualité et des campagnes de DM et de l'EPER.

En 2023, la paroisse a organisé deux soupes de Carême. Pour la première fois, il a choisi de ne pas destiner l'entier des dons à l'EPER, mais de les répartir entre nos deux œuvres d'entre-aide.

Lors des cultes, la paroisse a organisés un culte sur les actions soutenues par DM à Cuba. A l'issue de la célébration, les participants ont pu acheter des pots de miel au profit de l'association Kairos à Cuba.

Parallèlement à l'EPER et DM, la paroisse a soutenu la collecte de la Réformation, ainsi que Sierre partage, notre œuvre locale et œcuménique de diaconie.

Activités Germanophones

"Pourquoi ai-je besoin de Dieu... ?"

...cette question est l'une des questions existentielles fondamentales que les hommes se posent et auxquelles ils répondent chacun de manière très personnelle. En tant que chrétiens, nous discutons et trouvons dans différents contextes des perspectives passionnantes qui tentent de répondre à cette question fondamentale.

Andrea Sterzinger se réjouit de pouvoir, depuis le 1^{er} juin 2023 (avec un taux d'occupation de 50%), explorer et réfléchir avec les paroissiens germanophones de Sierre à cette question, et à d'autres questions touchantes.

Enfance

L'une des structures clairement définies dès le départ était et reste le cours de religion avec les enfants de l'école primaire germanophone, qui a lieu environ une fois par mois dans la petite salle de paroisse. Au premier semestre 2023, trois filles et trois garçons de la première à la sixième année (3H-8H) ont participé. Pour la nouvelle année scolaire, 2023-24, il y a également trois filles et trois garçons de la deuxième à la cinquième année (4H-7H).

Ensemble, nous avons par exemple préparé le culte d'action de grâce du premier dimanche d'octobre et nous l'avons organisé à Viège, en collaboration avec la classe de religion locale. Sous le titre "Il y a encore de la place dans l'arche" et en réfléchissant à l'histoire de Noé, nous sommes parvenus à la conviction suivante : "J'ai besoin de croire en Dieu, le Créateur, pour percevoir la vie qu'il nous a donnée dans toute sa diversité et pour protéger et préserver notre espace vital, la Terre".

L'accompagnement des élèves comprend également le contact avec les parents, que j'entretiens par téléphone, e-mail et groupe WhatsApp, ainsi que la disponibilité à répondre aux demandes pastorales dans le contexte familial. Une fois par an, les parents sont invités à une réunion - la première aura lieu le 7 mars 2024 à 19 heures.

Cultes

L'autre structure imposée est le rythme des cultes germanophones, célébrés le premier dimanche du mois en soirée (à 17h ou à 19h) et le troisième dimanche du mois en matinée (à 10h), ainsi que les cultes lors d'occasions particulières (Erntedank, fête de la Réformation, Ewigkeitssonntag) et lors des périodes de fête, comme par exemple l'Avent et Noël. Depuis juin 2023, cela représente 22 cultes à Sierre, Loèche-les-Bains, Viège et Brigue (à l'occasion d'un échange de chaire).*

Il est important pour moi d'organiser les cultes de manière solennelle et attrayante. Dans la prédication, j'essaie d'une part de clarifier le contexte biblique et de transmettre les connaissances essentielles de la foi chrétienne, d'autre part d'aborder des questions actuelles et de garder à l'esprit la réalité de la vie des participants au culte.

On pourrait résumer l'encouragement et l'inspiration des célébrations dominicales à peu près ainsi : "Nous avons besoin de croire au "Dieu avec nous" pour ne pas perdre confiance dans les "périodes de vaches maigres" de la vie, pour ne pas oublier la gratitude dans la santé et la prospérité et pour être solidaires dans la paix avec les personnes qui souffrent des horreurs de la guerre et de la persécution".

Actes Ecclésiastiques

En 2023, du côté germanophone, il y a eu deux baptêmes (en août et septembre) et un mariage, fin septembre à la chapelle de Chandolin.

Aumônerie et groupe des seniors

Les contacts avec les seniors de notre paroisse trouvent leur place après les cultes, dans les après-midis du groupe des seniors, par téléphone et WhatsApp, ainsi que par des visites à domicile ou à l'hôpital.

Groupe « Gott und die Welt »

En règle générale, le deuxième jeudi du mois, entre 17h et 18h30, nous nous interrogeons, discutons, lisons et faisons des recherches sur des sujets qui nous tiennent à cœur et à l'esprit. La lecture de la Bible et les échanges se nourrissent de la diversité et de l'engagement des uns et des autres pour un monde qui se développe à l'horizon de la foi et de la confiance. En 2023, trois soirées ont réuni chacune 8 à 12 paroissiens.

Œcuménisme

Du côté germanophone, les contacts œcuméniques se sont limités jusqu'à présent à la Journée mondiale de prière, à laquelle participent des femmes de la paroisse catholique Heiliggeist ou Sainte Catherine. A moyen terme, ces contacts seront développés et coordonnés avec l'assistante pastorale Irmine Imseng.

En tant que chrétiennes et chrétiens des deux grandes Eglises populaires, nous vivons dans la tension "entre Dieu et le monde" : d'une part, nous sommes intégrés dans les réalités de la vie, d'autre part, nous sommes orientés vers "l'avenir et l'espérance" et vers le royaume de Dieu qui a déjà commencé mais qui n'est pas encore achevé. L'organisation d'une communauté vivante, même au-delà des limites de notre propre paroisse, ravive l'espoir, réalise le royaume de Dieu à petits pas déjà ici et aujourd'hui et nous fortifie dans la confiance en le Dieu vivant.

Finances

L'exercice 2023 se termine sur une note positive, le bénéfice étant de 2972.83 CHF.

Concernant les bâtiments, des frais d'architectes (Plan de l'école de Plantzette et étude pour une rampe) ont augmenté les frais d'entretiens. Afin de se préparer pour les futures dépenses immobilière, le compte (4001) « Entretien bâtiments (temple, cure, salle de paroisse) » et le fond (ligne 2710) « Fonds de rénovation consolidé de Plantzette, Icogne, Paroisse » ont été respectivement provisionnés de 19'000 CHF et de 20'000 CHF. Vos précieux dons ont aussi permis à la paroisse d'apporter un soutien financier à l'EREV, au DM, à la Campagne de carême, à la journée de la Réformation et à l'EPER.

Les comptes de la paroisse étant équilibrés, il a été décidé de ne pas demander de versement de la Fondation du Jubilé (incluant l'ancien Fond Preiswerk).

Depuis le 1er janvier 2023, la comptabilité de la paroisse est assurée par la Fiduciaire SemFid à Sierre, représentée par M. Eric Vouardoux. La collaboration se passe très bien et le processus de collaboration est maintenant bien rôdé.

Comme en 2023, en février 2024, une attestation fiscale a été envoyée à tous les donateurs. La somme mentionnée sur cette attestation peut être déduite des impôts. La paroisse continuera en 2024 d'améliorer sa communication avec les donateurs. Des informations sur les différents projets, actions communautaires et autres activités de la Paroisse seront régulièrement envoyées.

Regard vers l'avenir

Le Conseil de paroisse a la volonté de soutenir la diversification et le maintien de la qualité des activités paroissiales, tout en visant à toucher un public aussi étendu que possible.

Depuis une année, une attention particulière est également portée à la réduction de l'empreinte écologique de la paroisse. Elle se concrétise tant par des petits gestes du quotidien que par nos grands projets à venir.

Conscient des enjeux à venir, nous espérons trouver dans les années à venir les forces nécessaires afin que la paroisse de Sierre reste dans les meilleures conditions une église au service de tous.

Sierre, le 28 février 2024

Paroisse Protestante

Sierre

Rapport des comptes 2023



Chemin du Rotsé 2
3960 Sierre
+41 (0)79 417 44 75
www.semfid.ch / info@semfid.ch

BILAN

AU 31.12.2023

ACTIFS	2023	2022
Caisse	0.00	0.00
CCP CH73 0900 0000 1900 0330 5	78295.81	68 845.03
Banque BCVs CH37 0076 5000 E024 5670 2	72 661.10	57 155.05
Débiteurs	0.00	0.00
Débiteur EREV	5 010.20	19 565.85
Impôt anticipé	0.00	0.00
RaiseNow AG	0.00	0.00
Actifs transitoires	1 124.20	2 506.20
Temple / Kirche	1.00	1.00
Ecole de Plantzette	1.00	1.00
Glazier Sud	1.00	1.00
Chalet Icogne	1.00	1.00
TOTAL ACTIFS	157 095.31	148 076.13

PASSIFS		
EREV (créanciers)	50.00	0.00
Fonds Jubilé	0.00	20 000.00
Fonds d'entraide / Femmes et enfants avec accord APEA	0.00	0.00
Dépôt pour clés en prt	900.00	900.00
Garantie de loyer chalet Castor	550.00	550.00
Passifs transitoires	9 573.15	22 576.80
Fonds de réserve consolidé: Paroisse,Icogne, Plantzette	98 973.05	78 973.05
Fonds immobilier secteur Culte	20 000.00	1 000.00
Fonds de réserve - Icogne	0.00	0.00
Fonds de réserve _Plantzette	0.00	0.00
Fonds de réserve - Chappelle de Chandolin	0.00	0.00
Fonds propres	24 076.28	9 687.30
Bénéfice / Perte	0.00	14 388.98
Montants à répartir	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	2 972.83	0.00
TOTAL PASSIFS	157 095.31	148 076.13

PERTES ET PROFITS AU 31.12.2023

	Total 2023	Budget 2023	Total 2022
<u>COÛTS CULTUELS</u>			
Salaires			
3000 - 3080 Salaires	-193 691.50	-192 500.00	-192 818.10
3100 - 3151 Charges sociales	-31 343.00	-42 000.00	-31 480.45
	-225 034.50	-234 500.00	-224 298.55
Frais culturels			
4001 - 4050 Entretien bâtiments (Temple, Cure, Salle)	-24 868.00	-5 000.00	-7 322.10
4020 Fonds immobilier secteur "Culte"	0.00	-1 000.00	-1 000.00
4100 - 4102 Chauffage / électricité / eau	-14 521.05	-10 000.00	-13 846.60
4200 - 4213 Assurances & taxes	-7 241.80	-7 000.00	-6 512.36
4300 Amortissement bâtiments	0.00	0.00	0.00
4400 - 4408 Frais de bureau & d'administration	-5 910.56	-5 000.00	-4 079.25
4501 - 4505 Publications (Le Protestant)	-1 076.71	-6 400.00	-7 651.65
4600 - 4609 Groupes paroissiaux	-13 308.90	-9 000.00	-8 303.90
4700 - 4701 Acheminement Collectes affectées	-1 206.95	-3 600.00	-2 501.70
4900 - 4902 Divers	0.00	-6 000.00	-1 342.10
4901 Cotisation EREV	-25 727.35	-26 000.00	-27 402.50
	-93 861.32	-79 000.00	-79 962.16
Produits			
5080 Locations cure, église et salle	26 342.50	25 000.00	24 331.00
5090 Contributions des communes	235 146.00	228 500.00	225 912.00
5092 + 5101 Récupération divers salaires	12 899.65	0.00	13 287.30
5120 + 5121 Abonnements "Le Protestant", etc...	0.00	2 500.00	1 950.00
5200 - 5206 Collectes & dons	12 720.45	10 000.00	11 482.20
5500 Intérêts & revenus des titres	0.00	0.00	0.00
	287 108.60	266 000.00	276 962.50
TOTAL COÛTS CULTUELS	-31 787.22	-47 500.00	-27 298.21
<u>FACTURES AUTRES SECTEURS</u>			
Frais du personnels			
6012 - 6050 Salaires et dépenses	-47 279.85	-40 500.00	-36 640.05
6110 - 6151 Charges sociales	-7 622.65	-9 000.00	-4 877.60
	-54 902.50	-49 500.00	-41 517.65
Dépenses immobilières			
7000 + 7200 Charges Plantzette	-11 701.20	-3 000.00	-12 804.32
7001 + 7201 Charges Icogne	-4 783.30	-3 000.00	-1 005.57
7003 Charges Glarier Sud	-2 805.00	-2 500.00	-2 552.00
7300 - 7302 Fonds de rénovation consolidé	0.00	-1 500.00	0.00
	-19 289.50	-10 000.00	-16 361.89
Quêtes & dons divers			
8202 - 8207 Participations volontaires paroissiens	23 547.00	15 000.00	21 003.43
8301 - 8309 Manifestation & activités	1 805.05	0.00	963.30
8400 Revenus d'immeubles Plantzette	50 000.00	50 000.00	50 000.00
8401 Revenus d'immeubles Icogne	13 200.00	13 200.00	13 200.00
8402 Revenus d'immeubles Glarier Sud	14 400.00	14 400.00	14 400.00
8800 Revenus divers (Jubilé)	0.00	15 000.00	0.00
8801 Produits extraordinaires	6 000.00	0.00	0.00
	108 952.05	107 600.00	99 566.73
TOTAL FACTURES AUTRES SECTEURS	34 760.05	48 100.00	41 687.19
Résultat de l'exercice	2 972.83	600.00	14 388.98